

LOUIS HENRY

**Démographie historique : l'enquête de l'I.N.E.D. sur la population de la France avant 1800**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 119, n° 3 (1978), p. 229-233

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1978\\_\\_119\\_3\\_229\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1978__119_3_229_0)

© Société de statistique de Paris, 1978, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE : L'ENQUÊTE DE L'I.N.E.D. SUR LA POPULATION DE LA FRANCE AVANT 1800

(Communication faite le 18 janvier 1978 devant les Sociétés de statistique de Paris et de France)

Louis HENRY

*Conseiller scientifique à l'Institut national d'études démographiques*

*L'auteur décrit l'enquête entreprise par l'Institut national d'études démographiques pour reconstituer la population de la France de 1670 à 1830. Cette enquête est réalisée sur un échantillon de communes, à partir d'un relevé d'actes d'état civil afin de connaître l'effectif de chaque génération.*

*The author describes the survey undertaken by the Institut National d'Études démographiques to reconstitute the population in France from 1670 to 1830. The survey was realized with a sample of "communes" from a table of certificates of births, marriages and deaths, to know the importance of each generation.*

La Société de statistique a joué indirectement un grand rôle dans mes travaux; je l'ai déjà dit en privé comme Jean Paul Poisson l'a signalé dans le journal de la Société (n° 3 de 1976). Je le confirme aujourd'hui en public : l'idée de l'enquête sur la population de la France dans le passé m'est venue au lendemain d'une réunion de la Société, en 1958, où notre regretté collègue Jean Bourdon avait mis en doute les opinions courantes sur l'accroissement de la population de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est en souvenir de cette impulsion, vieille de près de vingt ans, que j'ai choisi le sujet de ma communication de ce soir : l'enquête sur la population de la France avant 1800, menée à l'I. N. E. D. depuis 1959.

Je savais au départ plusieurs choses :

1. je connaissais la législation de l'Ancien Régime sur la tenue des registres paroissiaux et j'avais de bonnes raisons de penser qu'ils étaient abondants et de qualité convenable;
2. l'étude faite en 1951-1952 par mon collègue Jean Bourgeois-Pichat sur la population française depuis le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sans recours aux registres paroissiaux, avait montré que cette population était restée à peu près fermée pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle;
3. les statistiques de décès par sexes et par âges depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle comprenaient, certaines années, une forte proportion d'âges indéterminés, et ce jusque vers la fin de la décennie 1820-1829.

Pour une population fermée, des statistiques d'état civil convenablement établies permettent de connaître la population classée par sexes et par âges à une date quelconque, pourvu que l'enregistrement des faits d'état civil soit bon, sans être pour autant parfait.

La première législation d'ensemble sur la tenue des registres, en France remonte à 1667, ce qui m'a conduit à commencer en 1670, début de la décennie suivante; il fallait d'autre part suppléer aux défauts des statistiques de décès dans les trois premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui obligeait à pousser les relevés jusqu'à 1829.

Ainsi, le projet formé et présenté à la fin de 1958 a été de reconstituer la population de la France de 1670 à 1830, en principe, à partir d'un relevé d'actes d'état civil qui permette de connaître l'effectif de chaque génération ou groupe de générations, à n'importe quelle date; il fallait donc pouvoir en tirer les naissances par sexes et par périodes et les décès par sexes, périodes et générations ou âges; il fallait donc que les actes de sépulture, puis de décès, indiquent l'âge des défunts; cette condition est vérifiée à plus de 95 % à partir, au moins, de 1740.

Dans une population fermée, la reconstitution des effectifs de chaque groupe de générations à chaque âge va de pair avec l'étude de la mortalité. C'est pourquoi l'objectif principal du projet de 1958 était de déterminer la population de la France et sa mortalité depuis, en principe toujours, 1670.

Je savais d'autre part que l'étude de la fécondité à partir du seul état civil exigeait la reconstitution des familles et que celle-ci serait peut être indispensable pour l'étude de la nuptialité, en raison du manque de mention de l'âge des mariés dans plus de deux paroisses sur trois. D'où l'idée de relever l'état civil d'une partie des localités de manière à en reconstituer les familles.

Pour réaliser l'étude ainsi projetée avec des moyens forcément limités, il fallait se contenter d'un échantillon réduit de paroisses ou de communes. Le manque de liste complète des paroisses et le changement des subdivisions administratives ont conduit à un échantillon de communes tiré dans l'ensemble des communes à l'époque du tirage, c'est à dire celles qui figurent dans le dénombrement de 1954. Ces communes ont été subdivisées en quatre strates, communes rurales, petites villes, villes moyennes, grandes villes; les taux de sondage ont été, respectivement, de 1/100, 1/20, 1/10, 1/1. Deux échantillons ont été tirés pour permettre de remplacer les communes dont les registres seraient inutilisables pour une raison quelconque.

Pour un dixième environ des communes rurales, un relevé spécial, dit nominatif, a été prévu pour permettre la reconstitution des familles.

Les relevés commencés en septembre 1959 s'étendaient à tous les actes des communes de l'échantillon; il en a été ainsi pour une dizaine de départements autour de Paris; nous avons alors compris qu'un relevé intégral serait beaucoup trop long et nous l'avons réduit au 1/5 des feuillets ou des actes, nous bornant pour les 4/5 restants à noter la nature des actes. Les taux de sondage au deuxième degré dans les strates urbaines ont ensuite été choisis de manière à connaître la nature d'un acte sur 100 et de relever les renseignements contenus dans un acte sur 500. Pour les communes rurales dont les registres avaient déjà été dépouillés en entier et pour celles où un relevé nominatif a eu lieu, on n'a retenu qu'un échantillon au 1/5 des actes relevés.

Dans les communes rurales, le relevé a bien été fait comme prévu de 1670 à 1829; avant même qu'il soit fini nous avons décidé d'exploiter d'abord la période 1740-1829, la qualité des registres antérieurs étant, au vu des relevés, trop incertaine dans, au moins plusieurs régions. Le relevé des registres des villes, non encore fait à l'époque a été, par suite limité à 1740-1829.

D'après le plan initial nous aurions dû relever les registres de 373 communes rurales; en raison de difficultés diverses, les relevés n'ont concernés que 346 communes de ce noyau; mais l'existence de grappes de communes ayant formé pendant un certain temps, entre 1670 et 1830, une seule localité ou une seule paroisse nous a amenés à relever les registres de 382 communes rurales de 1954.

Passons aux résultats : les premiers ont été obtenus par dépouillement des questionnaires envoyés aux services départementaux d'archives au sujet des registres des communes des échantillons (principal et de complément). Ils ont permis de calculer la proportion d'années couvertes par les registres qui nous sont parvenus : inférieure à 10 % pour ceux d'avant 1600, elle est de 31 % pour ceux de 1600-1667, 63 % pour ceux de 1668-1699, 77 % pour ceux de 1700-1736 et 91 % pour ceux de 1737-1792; l'influence des législations de 1667 et de 1736 est très nette. Il y a aussi de grandes différences entre régions : en gros le degré de couverture est, à chaque époque, d'autant plus grand que l'enregistrement est plus ancien.

L'exploitation des relevés s'est faite sans difficultés mais lentement, parce qu'assurée par un petit atelier. Les résultats essentiels, population et mortalité ont été publiés en 1975 (*Population*, n° spécial).

Après avoir vérifié que la population était à peu près fermée jusque très avant dans le XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons évalué les décès perdus par sous-enregistrement : 5 millions dans l'ensemble des générations 1740-1799, mais seulement 8 % en proportion; il s'agit surtout d'enfants de moins de 5 ans.

La population sur le territoire actuel, répartie par sexes et par groupes de cinq années d'âge, a été reconstituée de cinq en cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1740; ce calcul a été prolongé de 1830 à 1860 pour avoir une série continue d'états de la population dans le territoire actuel.

De 1805 à 1860, nous retrouvons la population totale correspondant aux recensements et aux évaluations de J. Bourgeois Pichat; en 1800 nos résultats s'accordent encore à ces évaluations et comme elles, dépassent très nettement le nombre d'habitants d'après le recensement de 1801. Avant 1800 nos deux séries divergent et en 1776 notre calcul donne une population totale supérieure d'un million à celle évaluée par J. Bourgeois Pichat. La raison en est que l'accroissement réel dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a été plus petit qu'on le pensait.

Corrélativement, la population de 1740 dans le territoire actuel, évaluée à 24,6 millions, dépasse les estimations antérieures. C'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de 1815 à 1845, que l'accroissement a été le plus rapide, de 30,3 à 35,7 millions en 30 ans.

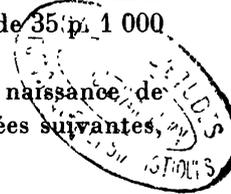
Avant même 1790, la population compte un peu plus de femmes que d'hommes avec un rapport de masculinité de 98; la pyramide des âges est régulière et l'on a, pour 100 habitants, environ 41 jeunes (0-19 ans), 50 adultes et 9 vieux (60 ans et plus).

Ces calculs ont donné comme sous-produit, une évaluation, plus directe que les précédentes, des pertes des guerres de la Révolution et de l'Empire, 1 400 000.

Le taux de natalité était de l'ordre de 38-40 p. 1 000 de 1740 à 1789; il décline ensuite et, surtout à partir de 1800 et n'est plus que de 31 p. 1 000 en 1825-1829. La proportion des naissances illégitimes a crû constamment : 1 % en 1740-1749, 2 % vers 1780, 4,5 % vers 1810 et 5,5 % en 1820-1829.

Si l'accroissement de 1740 à 1790 a été moindre qu'on l'attendait, c'est que la mortalité est restée plus forte. Le taux brut de mortalité n'est guère descendu au-dessous de 35 p. 1 000 avant 1795 alors qu'il est de 25 p. 1 000 en 1825-1829.

Après une très mauvaise décennie 1740-1749 (espérance de vie à la naissance de 24 ans pour les hommes et 26 ans à peine pour les femmes), les quarante années suivantes,



pourtant assez bonnes pour l'époque, se caractérisent par une mortalité infantile, sexes réunis, de presque 280 p. 1 000 et des espérances de vie à la naissance de l'ordre de 27,5 ans et 29 ans respectivement pour le sexe masculin et le sexe féminin. C'est seulement à partir de l'extrême fin du xviii<sup>e</sup> siècle, ou du début du xix<sup>e</sup>, que la mortalité baisse, et elle baisse à tous les âges, hormis les plus élevés.

Le relevé de la signature des époux au bas de l'acte de mariage a permis de préciser l'évolution de l'instruction élémentaire, déjà connue dans ses grandes lignes par l'enquête de Maggiolo, vieille d'une centaine d'années. La croissance de la proportion des mariés sachant signer semble avoir été ralentie par les répercussions sur l'enseignement élémentaire des troubles de la Révolution, mais pas de manière très significative. Comme on le savait déjà les différences entre régions sont très grandes, opposant une France relativement instruite, au nord d'une ligne allant du Mont Saint-Michel à Genève, à une France qui l'est fort peu. Un article sur le mouvement saisonnier des mariages sera publié sous peu. Il permet, entre autres, d'étudier, par régions, l'influence sur le comportement de la fermeture des églises pendant la Révolution.

Deux articles en cours de rédaction ou de publication portent sur la nuptialité : la fréquence du célibat définitif semble bien avoir nettement augmenté des générations nées vers 1670 aux générations nées vers 1790 surtout chez les femmes, car les pertes masculines de la Révolution et de l'Empire ont favorisé le mariage des survivants et interrompu plus tôt la croissance du célibat définitif. Ces résultats, difficilement obtenus en raison de l'imprécision de trop d'actes de décès sur l'état matrimonial des défunts ont surpris. L'âge moyen au premier mariage semble lui aussi avoir augmenté au cours du xviii<sup>e</sup> siècle. Il varie nettement suivant les régions et une partie, au moins, de ces différences s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Les relevés nominatifs des registres d'environ quarante communes ont permis d'y reconstituer les familles pour étudier la fécondité de la France rurale (une étude analogue pour les villes était hors de portée et reste difficile). Ces reconstitutions ont été exploitées pour trois quarts de la France, sud ouest, nord ouest, nord est; le quart sud est, non encore terminé, est près de l'être. Nous avons distingué six périodes de mariage, de 1670-1689 à 1790 1819. Peu de variations au cours des quatre premières, mais une différence très nette entre les mariages d'avant 1770 et ceux de 1790 1819, dont la fécondité est manifestement limitée. Ce changement de comportement est plus net dans la France septentrionale, Bretagne comprise, que dans le Sud Ouest, résultat inattendu sur le vu de ce qui s'est passé plus tard, au xix<sup>e</sup> siècle.

Nous allons, maintenant, nous occuper de la période 1670 1739, mais, au moins au début, par des procédés élémentaires; nous craignons, en effet que les actes de sépultures soient trop souvent omis pour que l'emploi des mêmes méthodes qu'à partir de 1740 soit justifié.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOURGEOIS-PICHAT (Jean). — Évolution générale de la population française depuis le xviii<sup>e</sup> siècle, *Population*, 1951, n<sup>o</sup> 4, pp. 635-662 et *Population* (Notes et Documents), 1952, n<sup>o</sup> 2, pp. 319-329.
- FLEURY (Michel), HENRY (Louis). — Pour connaître la population de la France depuis Louis XIV. Plan de travaux par sondage. *Population*, 1958, n<sup>o</sup> 4, pp. 663 686.

- BIRABEN (Jean Noël), FLEURY (Michel), HENRY (Louis). — Inventaire par sondage des registres paroissiaux de France. *Population*, 1960, n° 1, pp. 25-58.
- HENRY (Louis), LÉVY (Claude). — Quelques données sur la région autour de Paris au xviii<sup>e</sup> siècle. *Population*, 1962, n° 2, pp. 297-326.
- BIRABEN (Jean Noël). — Inventaire des listes nominatives de recensement en France. *Population*, 1963, n° 2, pp. 305-328.
- BLAYO (Yves), HENRY (Louis). — Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou de 1740 à 1829. In : *Annales de démographie historique*, Paris, Sirey, 1967, pp. 91-171.
- HENRY (Louis). — Fécondité des mariages dans le quart sud ouest de la France de 1720 à 1829. *Annales*, (27), n° 3, 1972, pp. 612-640, et nos 4-5, 1972, pp. 977-1023.
- HENRY (Louis), HOUDAILLE (Jacques). — Fécondité des mariages dans le quart nord ouest de la France de 1670 à 1829. *Population*, 1973, nos 4-5, pp. 873-924.
- BLAYO (Yves). — Mouvement naturel de la population française de 1740 à 1829. *Population*, n° spécial. Démographie historique, novembre 1975, pp. 15-64.
- BLAYO (Yves). — La proportion de naissances illégitimes en France de 1740 à 1829. *Population*, n° spécial. Démographie historique, novembre 1975, pp. 65-70.
- HENRY (Louis), BLAYO (Yves). — La population de la France de 1740 à 1860. *Population*, n° spécial. Démographie historique, novembre 1975, pp. 71-122.
- BLAYO (Yves). — La mortalité en France de 1740 à 1829. *Population*, n° spécial. Démographie historique, novembre 1975, pp. 123-142.
- HENRY (Louis). — Évolution de la fécondité en France au xix<sup>e</sup> siècle. *Population* (Notes et Documents), 1975, nos 4-5, pp. 905-914.
- HOUDAILLE (Jacques). — La fécondité dans le quart nord est de la France de 1670 à 1829. *Annales de démographie historique*, 1976 (à paraître).
- HOUDAILLE (Jacques). — Les signatures au mariage de 1740 à 1829. *Population*, n° 1, 1977, pp. 65-90.
- HOUDAILLE (Jacques). — Mouvement saisonnier des mariages de 1740 à 1829. *Population*, 1978, n° 2 (à paraître).
- HENRY (Louis) et HOUDAILLE (Jacques). — Célibat et âge au mariage au xvii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles. Deux articles à paraître dans *Population*, 1978.